



# Conseil économique et social

Distr. générale  
30 novembre 2011  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

Comité de la coopération et de l'intégration économiques

### Équipe de spécialistes des partenariats public-privé

#### Quatrième réunion

Genève, 24 février 2012

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre provisoire annoté<sup>1</sup> de la quatrième réunion<sup>2</sup>

Qui s'ouvrira au Palais des Nations à Genève, le 24 février 2012 à 9 h 30

#### I. Ordre du jour provisoire<sup>3</sup>

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Débat de fond: présentations d'études de cas.
4. Examen des travaux accomplis par l'Équipe de spécialistes depuis sa troisième réunion et des travaux relatifs aux PPP depuis la réforme de la CEE en 2005.
5. Plan d'activité pour 2012-2013.

---

<sup>1</sup> Les délégations qui participent à des réunions tenues au Palais des Nations devront remplir le formulaire d'inscription téléchargeable depuis le site <http://www.unece.org/ceci/ppp.html> et le transmettre au secrétariat soit par courrier électronique ([ppp@unece.org](mailto:ppp@unece.org)), soit par télécopie (+41 22 917 01 78). Avant la réunion, les membres des délégations sont priés (sauf s'ils sont membres d'une mission sise à Genève) de se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONU, située au Portail de Pregny, 8-14 Avenue de la Paix, pour se faire délivrer une plaquette d'identité. Les membres des délégations pourront obtenir un complément d'information sur le site Web de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/meetings/practical.html>.

<sup>2</sup> Approuvé par le Bureau de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé.

<sup>3</sup> Conformément aux décisions prises à la troisième réunion de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé, tenue les 18 et 19 avril 2011 (ECE/CECI/PP/2011/2, point VIII. Questions diverses), la quatrième réunion de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé sera organisée au Palais des Nations à Genève, conjointement avec les Journées des PPP 2012.

6. Questions diverses.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

1. L'Équipe adoptera l'ordre du jour de sa quatrième réunion.

### **2. Élection du Bureau**

2. L'Équipe fera le point de la composition du Bureau et élira de nouveaux membres.

### **3. Débat de fond: présentations d'études de cas**

3. Le débat de fond consistera en une série de présentations de projets qui porteront sur les thèmes des Journées PPP 2012. Les études de cas seront généralement consacrées à la manière dont les responsables de projets peuvent obtenir de bons résultats en faisant preuve de réelles compétences en matière de gestion des contrats et d'une bonne gouvernance. Il est prévu que les études de cas comportent un volet formation qui sera incorporé dans la Mallette de formation pour la promotion des PPP, en particulier dans le Guide de formation des formateurs.

4. Les participants aux «Journées PPP 2012» sont invités à prendre part au débat de fond.

5. Le programme du débat de fond sera élaboré en consultation avec le Bureau et les coorganisateur des Journées PPP 2012. Il sera communiqué aux participants au plus tard une semaine avant la réunion.

### **4. Examen des travaux accomplis par l'Équipe de spécialistes depuis sa troisième réunion et des travaux relatifs aux PPP depuis la réforme de la CEE en 2005**

6. En introduction au débat, le Président présentera aux membres de l'Équipe les principaux résultats obtenus et travaux réalisés depuis la troisième réunion:

- a) Rapport d'activité sur l'initiative de la CEE relative aux PPP: le Centre international d'excellence en matière de PPP et la Mallette de formation pour la promotion des PPP;

- b) Rapport d'activité sur l'Examen comparatif des dispositions légales concernant les PPP dans des pays d'Asie centrale et d'autres pays de la CEI;

- c) Missions consultatives et activités de renforcement des capacités;

- d) Rapport d'activité sur le Groupe d'étude sur l'état de préparation aux PPP et la liste d'experts des partenariats public-privé; et

- e) Collecte de fonds.

7. Les membres de l'Équipe entendront également un exposé sur les travaux accomplis en matière de PPP depuis la réforme de la CEE en 2005 (CEE/CECI/PPP/2012/3).

8. Les membres de l'Équipe auront la possibilité de faire le bilan des activités réalisées et d'examiner des moyens efficaces de diffusion des résultats obtenus.

## 5. Plan d'activité pour 2012-2013

9. Conformément au programme de travail du Comité de la coopération et de l'intégration économiques de la CEE (CECI), tel qu'il a été arrêté à la sixième session du CECI (Genève, 30 novembre-2 décembre 2011), l'Équipe examinera le plan d'activité concernant les travaux envisagés pour 2012-2013.

10. L'Équipe devrait contribuer aux préparatifs ci-après:

- a) Édition révisée et actualisée du Guide de la CEE sur la promotion d'une bonne gouvernance en matière de partenariats public-privé;
- b) Élaboration d'éléments de la Mallette de formation de la CEE;
- c) Élaboration d'un Guide des pratiques optimales en matière de partenariats public-privé dans le prolongement de l'Examen comparatif des dispositions légales concernant les partenariats public-privé dans les pays d'Asie centrale et d'autres pays de la CEI;
- d) Projet de loi type sur les PPP destinés aux pays de la CEI (en collaboration avec la BERD et l'Assemblée interparlementaire de la CEI); et
- e) Élaboration de matériels de formation dans le domaine des PPP.

11. L'Équipe devrait également contribuer à plusieurs activités de renforcement des capacités en 2012-2013, notamment les suivantes:

- a) Évaluations nationales de l'état de préparation aux PPP, rapports nationaux et ateliers consultatifs nationaux dans les pays en transition;
- b) Fourniture de services consultatifs, activités de sensibilisation et visites destinées à mieux faire connaître les PPP afin d'en favoriser le développement plus poussé dans les pays en transition;
- c) Réunion annuelle du Groupe d'experts sur les partenariats public-privé pour les pays de la CEI; et
- d) Conférences et ateliers sous-régionaux et nationaux de renforcement des capacités et de partage des connaissances concernant les politiques visant à promouvoir des PPP efficaces.

12. Les participants sont invités à faire savoir lors de la réunion si des États membres de la CEE ou d'autres parties prenantes souhaitent bénéficier d'activités de renforcement des capacités dans les domaines prioritaires des travaux de l'Équipe, ou offrir ou accueillir de telles activités. Les demandes expresses de gouvernements d'États membres concernant des activités de renforcement des capacités et des services consultatifs seront examinées en fonction des capacités et des ressources extrabudgétaires disponibles.

13. Les participants sont également invités à faire savoir lors de la réunion si des États membres de la CEE et d'autres parties prenantes souhaitent offrir divers types d'appui extrabudgétaire tels que des financements ou contributions en nature (notamment organisation de séminaires, programmes de jumelage ou opérations de mise en réseau) à l'Initiative de la CEE en faveur des PPP.

## **6. Questions diverses**

### **a) Dates de la prochaine réunion**

14. Le secrétariat propose d'organiser la cinquième réunion de l'Équipe de spécialistes au cours de la première moitié du mois de février 2013. L'Équipe arrêtera les dates de la réunion.

### **b) Adoption du rapport**

15. Le secrétariat propose que le rapport soit établi au plus tard dix jours ouvrables après la fin de la réunion et qu'il soit examiné et adopté par le Bureau au nom de l'Équipe.

## Annexe

### Calendrier provisoire

---

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<b>Vendredi 24 février 2012</b>	
9 h 30-12 h 30	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Bureau Point 3. Débat de fond: présentations d'études de cas
12 h 30-14 h 30	Pause déjeuner
14 h 30-17 h 30	Point 4. Examen des travaux accomplis par l'Équipe de spécialistes depuis sa troisième réunion et des travaux relatifs aux PPP depuis la réforme de la CEE en 2005 Point 5. Plan d'activité pour 2012-2013 Point 6. Questions diverses

---